Réunion des chefs volontaires du 20 octobre 2018

Le chef des pompiers Tim Corbin a ouvert avec la réunion 10h00am.

Présence – Un total de 14 membres :

* 2 membres de la vallée Centrale
* 1 membre du district Royal
* 1 membre du district de Fundy
* 1 membre du Nord-Ouest
* 2 membres du Sud-Est
* 2 membres de la vallée de Miramichi
* 4 membres du district de la capitale
* 1 membre du Bureau du Commissaire des incendies

La nécessité des réunions des chefs bénévoles – le chef Walton informe les membres que ces réunions ont été adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle du 2013.

La nécessité des réunions des chefs volontaires – Le chef Walton informe les membres que les réunions des chefs volontaires ont été adoptées lors de l’Assemblée générale annuelle de 2013. Ces réunions permettraient aux chefs volontaires d’exprimer leurs inquiétudes, discuter de leurs besoins dans leur périmètre et soulevez les sujets de préoccupation avec une motion pour aller de l’avant. Le chef des pompiers Tim Corbin, Directeur des chefs volontaires présentera leurs questions aux réunions trimestrielles du Conseils d’administration pour discussion. De plus, toutes les questions préoccupantes seraient soumises à la réunion des chefs volontaires avant l’Assemblée générale annuelle portée en mai.

La décision de continuer pour 2018/2019 sera discutée à la réunion de mai des chefs volontaire avant l’Assemblée générale annuelle de 2019.

Le district de la capitale – Le chef Crouse a rapporté que le service d’incendie 2025 et les réunions des intervenants ne sont par représentés pour les services d’incendies. Il a été informé que des réunions étaient prévues pour les pompiers le soir et que ceux-ci étaient peu nombreux. Ils ont également reçu deux ou trois options pour les dates auxquelles ils pourraient assister à ces réunions. Le chef Walton nous a informé qu’il contacterait Shaun Parker pour clarifier cette situation, une fois que cette situation sera clarifiée il enverra un courrier électronique à tous les ministères.

Le chef Kavanaugh a demandé au chef Crouse comment fonction le système de TMR pour le district de la capitale. Le chef Crouse informe les membres que l’expédition se passe bien et que ce système de radio est très facile à utiliser et à travailler avec.

Le chef Walton a posé des questions sur les vérifications des radiomessageurs ; Il a été informé que les contrôles ne sont effectués qu'à la demande ; Cependant, ils sont en cours de mise en place d'un horaire pour faire vérifier les radiomessageurs.

Le chef Walton prendra la parole avec Nick lundi et l’informera des commentaires de la réunion d’aujourd’hui.

Expédition régionale d'incendie – Les travaux pour le service d'incendie de Moncton pourraient être aussi tôt que 2019. L'expédition régionale des incendies se fait actuellement dans la région de Saint John et est très proche de l'achèvement.

Ambulance Nouveau-Brunswick - Le chef des pompiers, Roger Pitre, a présenté le processus d’intervention des services d’incendie qui assistent Ambulance Nouveau-Brunswick. Ambulance Nouveau-Brunswick prendra contact avec le service des incendies si le ministère peut répondre à l'appel avant l'ambulance. Toutefois, si les membres du ministère n’ont pas leurs formations de premier intervenant médical, ils ne devraient pas effectuer aucun service médical ; comme certains des pompiers volontaires ne sont pas formés dans certains domaines de premier intervenant médical.

Audits des casernes de pompiers – Le commissaire des incendies régionaux, Raymond LeBlanc a indiqué que la vérification des casernes de pompiers du Nouveau-Brunswick sera effectuée sous peu. Le commissaire des incendies régionaux, Raymond LeBlanc a rapporté que cette année ils avaient 51 enquêtes en comparaison de 70 enquêtes en 2017.

Les informations du plan d'audit du service d'incendie 2025 sont similaires à celles utilisées dans l'audit de Terre-Neuve. La réunion du 24 octobre a été annulée jusqu'en novembre. Raymond a indiqué qu'un membre des associations devrait assister à ces réunions et qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit le président de l'association. Il y aura un questionnaire envoyé aux chefs des pompiers avant l’audit, de sorte que beaucoup de questions peuvent être répondues avant l’audit initiale ; l'audit ne devrait durer qu'une heure à une heure et demie.

Le travail sécuritaire du Nouveau-Brunswick collabore actuellement avec le Bureau du Commissaire des incendies sur un projet pour établir des meilleures pratiques et améliorer la santé et la sécurité des services d’incendies du Nouveau-Brunswick. Ceci est pour l’assurance que quand nos pompiers se présente à une scène d’incendie ils portent l’équipement approprié. Le nouveau protocole en place pour la sécurité des scènes d’incendie fonctionne bien.

La présentation de l’ammoniac est présentement faite par le commissaire des incendies par intérim Mike Lewis, dans toute la province.

La formation sur les matières dangereuses se fait par les associations. Le chef Roger Pitre a demandé à Raymond de se renseigner lorsqu'une date serait effectuée pour une formation sur les matières dangereuse dans la région de la vallée de Miramichi.

Le chef Kavanaugh a parlé de la distance entre les marqueurs de milles. Il sera en contact avec Dianne Pelletier cette semaine à venir.

La Semaine des relations gouvernementales est le 26 et le 27 novembre à Ottawa. Le chef Kavanaugh a dit que c'était très instructif et que les chefs des pompiers devraient essayer d'y assister.

Formation en route vers la préparation mentale - Le chef Kavanaugh a demandé comment cette formation se passe dans la province. La formation sur l’en route vers la préparation mentale continue ; cependant elle a ralenti. Une demande a été faite que les instructeurs devraient être payés le même montant par heure que nos instructeurs provinciaux.

Le chef Farrell avait quelques questions pour le travail sécuritaire Nouveau-Brunswick. Pourquoi certains membres paient-ils deux fois? Les pompiers qui travaillent pour le secteur industriel et les pompiers qui se portent volontaires pour le service d’incendie, paient un montant de 502.00 $ par deux fois. Le chef Walton informe le chef Farrell que les chefs industriels ne sont pas sur la législation du cancer ; Cependant, il a demandé au chef Farrell d'envoyer l'information qu'il avait et ça sera examiné.

L’achat de l’unité de soins aux brûlures mobile - Le chef Walton a déclaré qu’ils font du progrès, mais ils ont besoin de l’aide de toutes les députées et tous les députés. Il demande aux membres de s’adresser à leurs députés pour donner un coup de pouce envers cette situation. Nous avons besoin de l’Agence de promotion économique du Canada atlantique pour cette dépense. Le chef Pitre a déclaré que les membres devaient utiliser des points de discussion pour que tout le monde soit sur la même page. Il aimerait que les membres le fassent dans les quatre prochaines semaines, afin qu'ils puissent aborder ce sujet pendant la semaine des relations gouvernementales à Ottawa.

À la suite de la réunion du conseil d'administration du 26 octobre, l'exécutif de L'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick se rendra à la semaine des relations gouvernementales à Ottawa et transmettra l'information avant la réunion au député afin de demander une rencontre pour discuter de cette question. Certains membres du Parlement sont au courant de ceci à travers de L'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick.